

# Les conséquences de la corruption en milieu politique au Burkina Faso de 1991 à 2014

Arzouma OUEDRAOGO,  
Docteur en Histoire Politique et Sociale  
Burkina Faso  
00226 70567538  
arzoumac.ouedraogo@gmail.com

## Résumé

*La corruption est une pratique aux multiples conséquences dans plusieurs domaines de la vie publique. Si cette question, en ce qui concerne le cas burkinabè, a fait l'objet d'une production abondante dans plusieurs disciplines, en histoire, elle reste très peu abordée. C'est la raison pour laquelle nous voulons apporter notre part contributive sur le sujet à travers, « Les conséquences de la corruption en milieu politique au Burkina Faso de 1991 à 2014 ». L'année 1991 correspond au retour à l'Etat de droit et 2014 celle de bouleversement politique dont la corruption est en partie à l'origine. La question principale de cette réflexion est, comment la corruption a-t-elle impacté le processus démocratique au Burkina Faso de 1991 à 2014 ? Elle a pour objet d'analyser l'influence de la corruption sur le processus démocratique au Burkina Faso de 1991 à 2014. Pour y arriver, nous ferons recours aux sources d'archives, des sources électroniques, à la revue de littérature mais aussi des entretiens auprès d'acteurs sur le terrain. Il ressort de tout cela que la corruption a eu un impact négatif sur le processus démocratique. Les différents acteurs peuvent tirer des leçons sur cette pratique dégradante.*

**Mots-clés :** Corruption politique, conséquences de la corruption, élections, vie des partis politiques, démocratie.

## Abstract

*Corruption is a practice with multiple consequences in several areas of*

*public life. While this issue, as it relates to the Burkinabe case, has been the subject of abundant research in several disciplines, in history, it remains very little addressed. This is why we want to contribute our part to the subject through, "The Consequences of Corruption in Politics in Burkina Faso from 1991 to 2014." The year 1991 corresponds to the return to the rule of law and 2014 that of political upheaval, partly caused by corruption. The main question of this reflection is, how did corruption impact the democratic process in Burkina Faso from 1991 to 2014? The aim of this study is to analyze the influence of corruption on the democratic process in Burkina Faso from 1991 to 2014. To achieve this, we will draw on archival and electronic sources, a literature review, and interviews with stakeholders on the ground. All of this demonstrates that corruption has had a negative impact on the democratic process. The various stakeholders can learn lessons from this degrading practice.*

**Keywords:** Political corruption, consequences of corruption, elections, political party life, democracy.

## Introduction

Quelle que soit la forme de corruption, sa pratique n'est pas sans impact négatif sur le processus démocratique. C'est ainsi qu'au Burkina Faso, les conséquences de la corruption dans ce domaine de la vie publique sont non négligeables. En effet, la pratique de la corruption a influencé le processus démocratique notamment le processus électoral et la vie des partis politiques. Si cette question en ce qui concerne le cas burkinabè a fait l'objet d'une production abondante dans plusieurs disciplines, en histoire, elle reste très peu abordée (A. Ouédraogo, 2024, 392 p.). C'est la raison pour laquelle nous voulons apporter notre part contributive sur le sujet à travers, « Les conséquences de la corruption en milieu politique au Burkina Faso de 1991 à 2014 ». L'année 1991 correspond au retour à

l'Etat de droit et 2014 celle de bouleversement politique dont la corruption est en partie à l'origine. L'analyse vise à répondre à cette question principale : Comment la corruption a-t-elle impacté le processus démocratique au Burkina Faso de 1991 à 2014 ? Outre cette préoccupation principale, nous nous sommes interrogé sur les questions secondaires suivantes :

-Quel a été l'impact de la corruption sur le processus électoral de 1991 à 2014 ?

-Quelle influence la corruption a sur la vie des partis politiques durant cette période ?

Cette réflexion a pour objectif principal d'analyser l'impact de la corruption sur le processus démocratique au Burkina Faso de 1991 à 2014. Il s'agit particulièrement, de :

-Montrer le rôle négateur de la corruption sur le processus électoral de 1991 à 2014 ;

-Expliquer l'influence de la corruption sur la vie des partis politiques de 1991 à 2014.

Cette étude s'appuie principalement sur des sources d'archives, de littératures et électroniques tout en les confrontant aux données d'entretiens oraux pour mieux affiner les analyses.

Dans la suite de cette réflexion, il s'agit, d'une part, de montrer les effets de la corruption sur le processus électoral et, d'autre part, d'expliquer l'influence de la corruption sur le fonctionnement des partis politiques.

## 1-Les effets de la corruption sur le processus électoral : Un processus électoral biaisé

La corruption entraîne un processus électoral biaisé et cela se traduit par plusieurs réalités.

### 1-1 -Le détournement du choix des électeurs

L'une des conséquences de la corruption sur le processus démocratique est qu'elle rend inefficace le processus électoral. La corruption qui permet l'achat des voix, le bourrage des urnes, le trucage électoral, etc., compromet la qualité du scrutin électoral. A cause de la corruption, l'expression du choix des électeurs n'est plus réelle et se traduit par une mascarade électorale, le plus souvent. La corruption électorale dénature les règles du jeu du processus électoral et permet de confisquer (détourner) la volonté ou le choix des électeurs.

Même si les électeurs votent contre un candidat, la corruption électorale peut retourner la situation en faveur du perdant en instaurant une situation de concurrence déloyale ou en usant de la fraude tout simplement. Elle masque donc le véritable choix des citoyens au profit de la volonté du corrupteur. Nous pouvons dire que le processus électoral est biaisé lorsqu'il rencontre des manquements comme la fraude électorale de tout genre. Au Burkina Faso, la question de la corruption électorale s'avère être une réalité. Aucune élection depuis 1991 n'a été pour le moment exemptée de cette réalité. Sur les élections présidentielles de 2005 et municipales de 2006, le rapport du REN-LAC (Réseau National de Lutte Anti-Corruption) relève : « Au

niveau national, 85,5% de l'ensemble des personnes sondées déclarent que les partis politiques sont activement impliqués dans la corruption »<sup>1</sup>. Le REN-LAC est une Organisation de la Société civile (OSC) créée en 1997 et s'est imposée comme une actrice incontournable sur les questions de lutte contre la corruption au Burkina Faso. L'implication des partis politiques dans la corruption comme le souligne le sondage du REN-LAC n'exempte pas la question de la fraude électorale, car le plus souvent la pratique de la corruption par ces derniers porte beaucoup plus sur les élections. C'est d'ailleurs ce que précisait Liermè Somé :

« D'abord, [la fraude a commencé] pendant l'établissement des listes électorales. Les agents recenseurs qui faisaient de porte-à-porte étaient pour la plupart ses militants [militants du CDP]. Les familles qui étaient réputées et identifiées dans les secteurs comme des opposants irréductibles n'avaient pas reçu leur visite et donc s'étaient retrouvées le jour des élections sans carte d'électeurs. Il a pratiqué avec joie l'achat des consciences. Des circonscriptions électorales qui étaient acquises entièrement à la cause de l'opposition ont été investies le 24 mai 1992. Tous ceux qui ramenaient des bulletins des autres partis après leur passage dans le bureau de vote avaient une certaine somme. Quant aux militants "irréductibles" de l'opposition, ils ont été payés ce

---

<sup>1</sup> REN-LAC, 2007, *Etat de la corruption au Burkina Faso : Rapport 2006*, Ouagadougou, FGZ Trading, p.31.

jour-là pour ne pas aller aux élections » (L. Somé, 2002, p. 4).

C'est cette réalité qui affecte négativement le processus électoral permettant de désigner des hommes politiques qui n'ont aucun mérite. Il faut rappeler que c'est en 2001 que la loi électorale a institué le bulletin unique de vote au Burkina Faso permettant de limiter certaines formes de corruption. Comme le souligne l'auteur que nous venons de citer, le Burkina Faso faisait usage de bulletin de vote multiple avant 2001, ce qui permettait aux candidats d'exiger des électeurs corrompus qu'ils ramènent les bulletins des adversaires politiques en échange des billets de banque puisque le fait de ramener les autres bulletins était une preuve de leur choix.

Pour Ousmane Jean-Pierre Siribié<sup>2</sup>, s'il y a corruption électorale, cela fausse le jeu démocratique, et ceux qui devraient être les dirigeants, ce ne sont pas eux, ce sont d'autres personnes et cela amène des crises. Dans une certaine logique, ces derniers sont illégitimes pour la majorité de cette population qui n'ignore pas ce qui se passe et cette dernière est prête à se révolter non seulement contre des candidats frauduleusement élus mais aussi à la moindre erreur ou faute commise par ces derniers. La plupart de nos interlocuteurs reconnaissent l'existence de la corruption électorale au Burkina Faso. Selon le Professeur Moustapha Gomgnimbou lors de l'entretien qu'il nous a accordé : « Toutes les élections sous la IV<sup>e</sup> République ont été marquées par la fraude et la non-transparence au profit du CDP [Congrès pour la Démocratie

---

<sup>2</sup> Siribié Ousmane Jean-Pierre, Contrôleur d'Etat, entretien à Ouagadougou le 6 octobre 2015.

et le Progrès], en témoigne la dernière législative qui me semble la plus scandaleuse »<sup>3</sup>. La dernière législative dont fait cas le chercheur et Professeur en histoire politique et sociale sont en réalité les élections législatives et municipales couplées de 2012. Ces élections ont été entachées de fraudes et d'achats de consciences<sup>4</sup>. Suite à la dénonciation des partis politiques de l'opposition, des recours ont été introduits au niveau des juridictions compétentes. Pour les municipales, le scrutin de 691 bureaux de vote a été invalidé par le Conseil d'Etat<sup>5</sup>, paradoxalement, les résultats des législatives qui se sont tenues dans les mêmes circonstances que les municipales ont été entièrement validés par le Conseil constitutionnel. Lorsque le détournement des choix prend une certaine ampleur, il donne lieu le plus souvent à des conflits.

### **1-2-La persistance des conflits post-électoraux**

Les proclamations des résultats des consultations électorales ont été parfois des moments de crises au sein de la classe politique au Burkina Faso. Faut-il encore le souligner, aucune élection au Burkina Faso depuis 1991 n'a été acceptée à l'unanimité par les différents acteurs politiques. Même les résultats de la toute première élection présidentielle sous la IV<sup>e</sup> République qui n'avait pas connu une concurrence entre candidats n'avaient pas été acceptés par tous les acteurs. Pourquoi ce refus des hommes

---

<sup>3</sup> Gomgnimbou Moustapha, Historien et Chercheur à l'INSS (Institut des Sciences des Sociétés), entretien à Ouagadougou le 2 septembre 2014.

<sup>4</sup> REN-LAC, 2013, *Etat de la corruption au Burkina Faso : Rapport 2012*, Ouagadougou, FGZ Trading, p. 52.

<sup>5</sup> REN-LAC, 2013, *idem*, p. 52

politiques, surtout ceux de l'opposition qualifiés souvent de mauvais perdants ?

La première raison, c'est d'abord la question de la transparence et de la sincérité liée à l'organisation des élections. Par exemple, la structure chargée d'organiser les toutes premières élections du processus démocratique a été fortement critiquée par les acteurs sur sa crédibilité (R. B. Kaboré, 2002, p. 256 et S. Ouattara, 2007, p. 2) sans obtenir gain de cause. C'est à la date du 12 février 1997 qu'elle a été légèrement adaptée pour répondre aux doléances des acteurs. En effet, l'opposition revendiquait un organe indépendant en lieu et place d'une commission nationale d'organisation des élections (CNOE) dont la majorité de ses membres sont désignés par le président de la République qui se trouve être candidat à sa propre succession. Pour l'opposition, il s'agissait d'une orchestration de fraude que le régime en place avait planifiée. L'écrit de Liermè Somé corrobore cette inquiétude des opposants :

« La corruption a envahi tout le pays. Elle a pris surtout de l'ampleur avec la naissance de cette démocratie bancale qui a cours dans notre pays depuis 1991. Elle a commencé dans les bureaux de vote où le parti au pouvoir a payé des gens pour aller voter ou pour bourrer des urnes » (L. Somé, 2002, p. 8).

La structuration de l'organe chargé d'organiser les élections ne permettait pas de prévenir la corruption qui est l'une des sources de conflit post-électoral. Le fait que les membres de la CNOE étaient désignés par l'un des

candidats faisait douter de son impartialité. Malgré les réformes intervenues en 1997 pour rendre indépendante la structure chargée d'organiser les élections, les acteurs restent sceptiques sur la fiabilité des résultats des élections. De l'avis de Maître Benoît Lombo sur les élections présidentielles de 2005, écrit Boureima Sanga : « Mes militants vont voter le Dr Pargui Emile Paré, mais l'électorat va voter Blaise [Président de la république]. Aux élections passées, j'étais à Logobou. Après le vote, l'on a pris l'urne allé poser chez le préfet » (B. Sanga, 2005, p. VIII). Cette action pose le problème de la sincérité des résultats des élections. En ramenant l'urne chez le préfet, cela ouvre la voie à toute forme d'irrégularités. Ces irrégularités favorisent les conflits post-électoraux.

Pour Inoussa Simean<sup>6</sup> et Ousséni Ouédraogo<sup>7</sup>, tous habitants de Tikaré, commune rurale située dans la province du Bam : « La mise en place de la CECI [Commission Electorale Communale Indépendante] présente des irrégularités, car on attribue souvent des mandats de l'opposition à des militants du CDP [qui était le parti au pouvoir] qui siègent dans la CECI ». La mise en place de l'organe local chargé d'organiser les élections manquait de transparence et cela engendre d'éventuelles irrégularités. Ousséni Ouédraogo va plus loin en disant :

« En 2010, un président de bureau de vote a été arrêté par des individus qui ont rempli son urne avec

---

<sup>6</sup> Simean Inoussa, militant de l'UNIR/PS, entretien à Tikaré le 07 décembre 2014.

<sup>7</sup> Ouédraogo Ousséni, leader de syndicat d'orpaillage du Bam, entretien à Tikaré le 07 décembre 2014.

des bulletins. Au décompte général, le CDP avait eu plus de voix que les autres partis et en même temps il se trouvait que le nombre de bulletins dépassait le nombre des inscrits, mais les élections n'ont pas été reprises »<sup>8</sup>.

Interrogé sur les mêmes faits, K. Anicet Sawadogo, ancien membre de la CECI de la même localité répondait : « Même s'il y a eu des cas, la CECI n'a pas été saisie »<sup>9</sup>. Nous pouvons reprocher aux partis politiques de l'opposition leurs dispersions qui les rendent encore plus fragiles et par conséquent ils ne disposent pas d'assez de ressources pour se faire représenter dans les bureaux de vote lors des consultations électorales. A ce propos, Romaric Ollo Hien attire notre attention en ces termes :

« Dans les écoles Wemtinga "A" et "B", sept bureaux de vote ont été installés. Il s'agit des bureaux de vote n° 25 ; 37 ; 36 ; 5 ; 38 ; 10 ; et 6. Les représentants des partis se font rares. En dehors du CDP qui a des représentants dans chacun des sept bureaux, les autres partis sont absents » (O. R. Hien, 2005, p. VIII).

Comment voulez-vous que les votes ne soient pas truqués si vous n'envoyez pas de représentants pour surveiller ? Au Burkina Faso, la fraude électorale n'était plus un secret comme le démontre Boureima P. Savadogo (2004, p. 21)

---

<sup>8</sup> Ouédraogo Ousséni, leader de syndicat d'orpaillage du Bam, entretien à Tikaré le 07 décembre 2014.

<sup>9</sup> Sawadogo K. Anicet, militant du CDP et ex-rapporteur de la CECI, entretien à Tikaré le 07 décembre 2014.

dans un article de presse. Elle était devenue une mode, en témoignent également les propos de l'ancien militant du CDP, Simon Compaoré que cite Joachim Vokouma : « On a volé, on a triché, on a fait du brigandage, on a travesti le suffrage et le premier responsable de tout ça, c'est la direction actuelle du CDP »<sup>10</sup>. En réalité, les propos de cet homme politique relèvent de la propagande politique certes, mais il y a une part de vérité dans ce qu'il soutient. Au moment où il avançait ces argumentations, il n'était pas dans le fond contre l'idéal du CDP, mais il était devenu un ennemi juré de la direction politique du CDP qui avait occasionné sa démission du parti ; voilà pourquoi après avoir dévoilé les pratiques traditionnelles du parti, il précise que le responsable de tout cela, c'est la direction actuelle du CDP (en 2014). Ces pratiques étaient monnaie courante<sup>11</sup> au sein de ce parti depuis belle lurette. Simon Compaoré reste avant tout un homme politique très connu pour son franc-parler qui dit ce qu'il pense à qui veut l'entendre. Les commerçants du grand marché de Ouagadougou suite à l'incendie de celui-ci le 27 mai 2002 n'en diront pas moins. A l'égard de ceux qui brandissaient des menaces comme quoi si le maire ne trouvait pas une solution pour réhabiliter le marché rapidement, ils ne vont pas le voter, Simon Compaoré rétorquait en disant simplement que si ces derniers voulaient, ils peuvent aller voter les "cailcédrats" (des arbres), lui Simon serait toujours maire de

---

<sup>10</sup> Vokouma Joachim, 11 février 2014, « Simon Compaoré parle depuis Paris : "Pourquoi nous sommes partis du CDP" » dans <http://www.lefasonet/spip.php?article57867> consulté le 15 juin 2015 à 15 h 18.

<sup>11</sup> REN-LAC, 2006, *Etat de la corruption au Burkina Faso : rapport 2005, suivi du visage de la corruption dans l'enseignement*, Ouagadougou, FGZ Trading, p. 55 : Les cinq partis les plus en vue dans la corruption électorale par degré d'importance : le CDP, L'ADF/RDA, le PAI, le PAREN et le PDP-PS.

Ouagadougou ! Comment serait-il maire si la population ne porte pas leur choix sur lui ? C'est à ce niveau qu'il faut s'interroger sur un probable recours aux pratiques corruptives qui reste avant tout l'une des sources des conflits après les élections. Tous ces faits nous amènent à nous interroger sur le degré de responsabilité des acteurs. Cette situation contribue au désintérêt de la population vis-à-vis des élections.

### **1-3-Le peu d'engouement des citoyens pour les élections**

Entre 1991 et 2014, lorsque l'on observe le nombre de citoyens qui s'inscrivent pour prendre part aux élections, on se rend compte que les Burkinabè accordent peu d'intérêt aux élections.

**Tableau N°1 : Population totale et participation aux élections présidentielles au Burkina Faso**

Années	1991	1998	2005	2010
Population totale	9 075 095*	10 540 981*	13 582 727*	15 755 402*
Nombre d'inscrits	3 433 331***	4 210 234***	3 924 328**	3 234 555**
Nombre de votants	868 038***	2 361 294***	2 262 899**	1 773 151**
Taux de participation	25,28 %	56,08 %	57,66 %	54,81 %

Sources :

\*Selon les estimations du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 ;

\*\* Décision n°2005-011/CC/EPF du 25/11/2005 portant proclamation des résultats définitifs de l'élection du Président du Faso du 13 novembre 2005 et Conseil Constitutionnel, 2010, Election du Président du Faso du 21/11/2010, résultats définitifs.pdf dans [https://www.conseil-constitutionnel.gov.bf/elections?tx\\_news\\_pi1%5B%40widg et\\_0%5D%5BcurrentPage%5D=2&cHash=425d883f91ff7c4d0532649d5f51bfea](https://www.conseil-constitutionnel.gov.bf/elections?tx_news_pi1%5B%40widg et_0%5D%5BcurrentPage%5D=2&cHash=425d883f91ff7c4d0532649d5f51bfea) consulté le 18 juin 2025 à 20 h 30 minutes ;

\*\*\*CGD, 2008, *La participation électorale au Burkina Faso : Analyse quantitative et qualitative*, p.3.

Malgré l'augmentation du nombre de la population au fil des années, incluant celle du nombre de personnes ayant l'âge électoral (18 ans), le nombre des inscrits aux différentes élections présidentielles depuis 1991 n'a pas suivi cette logique. On constate que le nombre d'inscrits avoisinait les trois (3) et quatre millions (4 000 000) de personnes. Les élections présidentielles de 1991, dont le seul candidat était Blaise Compaoré ont montré un faible taux de participation des inscrits (25,28%). Pour les trois (3) autres élections présidentielles, malgré la participation d'autres candidats, les taux de participation n'ont pas connu une amélioration conséquente, permettant au président élu d'atteindre la barre symbolique de 50 % des électeurs inscrits (A. Ly, 2014, p. 9). Ces chiffres permettent de comprendre que la majorité qui permettait au président d'accéder au pouvoir était en réalité une majorité plutôt fictive que réelle surtout lorsque l'on soustrait de ces chiffres, les personnes qui ont été contraintes de voter

parce qu'elles ont reçu des billets de banque. Qu'est-ce qui justifie ce désintérêt de la population ?

Parmi plusieurs raisons, la corruption justifie en partie l'attitude des citoyens vis-à-vis des élections. A cause de la pratique de la corruption, le choix des électeurs est très souvent détourné. Ils finissent par se convaincre que leurs votes ne désignent aucun représentant. Les citoyens sont convaincus que leurs choix influencent peu les résultats des élections. Pour cela, on peut se poser la question de savoir pourquoi aller voter si le président ou le député est déjà choisi d'avance ? C'est pour cette raison que Norbert Zongo soulignait lors d'un entretien qu'il a accordé à des journalistes :

« Les élections en Afrique représentent une foire politique en ce sens que les jeux sont parfois faits et les élections consistent à entériner les décisions politiques parce que les responsables sont déjà choisis s'il s'agit des législatives. Pour ce qui est des présidentielles le responsable s'est déjà choisi » (C. Sy et S. Sanou, 1996, p. 6).

Cet état d'esprit contribue à la méfiance de la population quand il s'agit de participer aux élections. C'est à juste titre que Moussa Diallo disait lors de l'entretien qu'il nous a accordé :

« Quand la corruption est tolérée à tous les niveaux, les populations commencent à ne plus avoir foi au processus démocratique. C'est ce qui explique les taux d'abstention de plus en plus élevés. Les gens

n'ont plus confiance aux autorités, ils n'ont plus confiance aux responsables des partis politiques, tout le monde est convaincu que l'on ne peut plus rien changer par les élections »<sup>12</sup>.

La pratique de la corruption donne une image négative aux hommes politiques qui perdent la confiance des citoyens. À travers la corruption, les hommes politiques ne respectent pas leurs promesses puisqu'ils sont convaincus qu'ils peuvent se faire réélire par le biais de la corruption. Pourquoi prouver encore sa bonne foi à un présumé électeur en réalisant les promesses faites ? Dans tous les cas, les mécanismes de la corruption sont exploitables pour acquérir le mandat électif. C'est la raison pour laquelle certains politiciens se soucient peu de leurs images auprès des électeurs. À ce propos, Landry Hervé Coulibaly écrivait : « Il est clair que la dégradation de l'image des hommes politiques burkinabè, ces dernières années, contribue à la montée de l'abstention » (L. H. Coulibaly, 2009, p. 45). De façon générale, l'impact de la corruption sur la politique imprime une image peu reluisante de l'homme politique. Ce qui contribue à la méfiance des populations à leur égard. Dans la compréhension populaire, faire de la politique est synonyme de devenir un menteur. Ce sont là, autant de raisons qui justifient l'attitude des citoyens vis-à-vis des élections. C'est à juste titre que Landry Hervé Coulibaly écrivait :

« Le désintérêt de la population burkinabè pour la

---

<sup>12</sup> Diallo Moussa, Doctorant en philosophie, entretien à Ouagadougou le 12 Juillet 2016.

politique est renforcé par la campagne de dépolitisation que constitue la dénonciation de l'immoralité des hommes politiques, de leur manquement à la parole donnée, de leur fourberie, etc. La dégradation des mœurs et son corollaire de corruption généralisée sont parmi les véritables raisons d'abstention des électeurs burkinabè aux échéances électorales de façon générale » (L. H. Coulibaly, 2009, pp. 46-47).

Lorsque les élections ne permettent pas un véritable choix, lorsque les élus ne peuvent pas résoudre le minimum des problèmes et que la parole donnée n'est pas respectée, il n'y a pas d'autres alternatives que de se désintéresser du système électoral et trouver la solution à ses problèmes sur les champs des batailles. Outre le désintérêt des populations à l'égard des élections, la corruption engendre également des crises au sein des partis politiques.

## **2-L'influence de la corruption sur la vie des partis politiques : Des crises à répétition**

La part de la corruption dans les crises au sein des partis politiques est non négligeable. Par la corruption, les hommes politiques provoquent des crises au sein des partis politiques et cela se termine souvent par l'éclatement de ces derniers en plusieurs autres.

### **2-1-*Les intrusions du parti au pouvoir au sein des partis politiques de l'opposition***

Depuis 1991 jusqu'en octobre 2014, le parti politique qui

contrôlait le pouvoir d'Etat au Burkina Faso était le CDP, dont l'appellation était l'Organisation pour la démocratie Populaire/ Mouvement du Travail (ODP/MT) avant 1996. Ce parti politique, pour se maintenir au pouvoir n'avait pas hésité à utiliser des méthodes ou des stratégies pour servir cette cause. Parmi ces méthodes et stratégies, il s'agissait pour ce parti de s'intéresser à la vie interne des autres partis politiques existants dans l'objectif de mieux les étouffer et les affaiblir davantage. Comment procédait-il pour atteindre ses objectifs ? L'usage de la manipulation et éventuellement de la corruption devait servir cette fin en utilisant probablement des subtilités. Pour Raphaël Kaboré :

« La manipulation ou l'instrumentalisation de certaines "torpilles" pour saborder (saboter) les partis émergents existe tant du côté du pouvoir que de celui de l'opposition. En faisant un retour dans les années 1992, des partis "satellites" ont été créés aussi bien par le pouvoir que par l'opposition dans l'optique d'obéir à ce qu'il est convenu d'appeler le "mouvement du balancier" » (R. Kaboré, 2007, p. 20).

En tout état de cause, la manipulation ou l'instrumentalisation dans ce contexte ne se fait pas sans moyens financiers. Et même si les partis politiques de l'opposition ont usé de cette méthode, dans la logique, le parti au pouvoir s'en sortira mieux parce qu'il dispose plus de moyens financiers que ces derniers. Pour preuve, l'affaire des présumés trente millions (30 000 000) de francs CFA au sein de l'OBU (Opposition Burkinabè Unifiée)

(R. Kaboré, 2007, p. 23) au cours du processus démocratique n'a pas été fortuite. Officiellement, cette importante somme d'argent avait été offerte aux opposants de ce parti par le président Blaise Compaoré en 2004 afin qu'ils puissent mieux mener le combat politique contre lui lors des compétitions électorales du 13 novembre 2005. Ce que l'on peut retenir de ces faits, c'est que d'un côté, il s'agissait pour le Président Blaise Compaoré de se rassurer de l'existence d'au moins un opposant pour participer aux consultations électorales car cela contribue à la crédibilité du système en cours au Burkina Faso. De l'autre côté, ces dons discréditent à court ou à long terme le récepteur, car d'un moment à l'autre le régime pourrait utiliser cet acte pour déstabiliser l'opposant en proclamant haut et fort que ces derniers viennent nuitamment prendre des enveloppes chez lui. C'est ce que le secrétaire exécutif national du CDP, Assimi Kouanda, aurait tenu comme propos à tort ou à raison que des responsables de partis de l'opposition prennent nuitamment des enveloppes<sup>13</sup> chez eux. Faut-il encore souligner que ces immixtions du pouvoir divisent le plus souvent les opposants comme cela a été le cas au sein de l'OBU qui a été atomisé quelque temps après cette histoire de don. Par rapport aux immixtions dans la vie des partis politiques de l'opposition, le Professeur Augustin Loada évoquait le cas de l'échec au sein de la CFD (Coordination des Forces Démocratiques) en ces termes : « Le pouvoir en place saura en jouer, en débauchant un segment stratégique de la CFD, l'ADF (Alliance pour

---

<sup>13</sup> Dembélé Boureima, 26 juillet 2013, « Zéphirin DIABRE à propos de Assimi Kouanda » dans <http://lepaysarchives.com/oldsite/ZEPHIRIN-DIABRE-a-propos-de-Assimi> consulté le 02 juin 2015 à 13 h 20.

Démocratie et la Fédération) d'Hermann Yaméogo, le fils du premier président du Burkina » (A. Loada, 1996, p. 290). La CFD était un regroupement de partis politiques de l'opposition. Pour en arriver jusque-là, un consentement désintéressé ne suffit pas. Par moment ce consentement est échangé contre des promesses fermes soient de postes<sup>14</sup> ou d'argent. D'où l'implication de la corruption dans les batailles politiques et qui avait permis au régime de Blaise Compaoré de se maintenir pendant longtemps au pouvoir. C'est à juste raison que Liermè Somé affirmait : « Des millions ont été dépensés dans le pays pour corrompre les chefs de l'opposition à créer des scissions, fragiliser leur propre formation pour ensuite rejoindre le parti au pouvoir avec armes et bagages » (L. Somé, 2002, p. 8). Plus loin il ajoute :

« En 1998, c'est grâce à la corruption que Blaise a eu deux "adversaires" qui lui ont permis de donner une coloration plus démocratique à cette élection présidentielle. C'est elle qui a déchiré le PAI (Parti Africain de l'Indépendance) qui depuis n'arrive plus à retrouver la cohésion en son sein » (L. Somé, 2002, p. 8).

Ces propos justifient le désir du pouvoir de trouver des opposants afin de ne pas y aller seul aux élections. Pour ajouter à ces cas, on peut retenir les propos du Président du CNPP/PSD (Convention Nationale des Patriotes Progressistes/Parti Social Démocrate), Pierre Tapsoba que

---

<sup>14</sup> L'ADF avait pris part au deuxième gouvernement de transition du 24 juillet 1991 puis du nouveau gouvernement de la IV ème République formé le 16 juin 1992.

cite Roger Bila Kaboré, suite à la formation du gouvernement du 16 juin 1992 :

« Trois de nos camarades se sont vus appeler à siéger dans ce Gouvernement. Les conditions dans lesquelles ces camarades ont été appelés et ont répondu à cet appel sont en violation avec les directives alors en vigueur du parti et ne sont pas sécurisant pour la CNPP/PSD » (R. B. Kaboré, 2002, p. 268).

Les intrusions du parti au pouvoir au sein des partis de l'opposition finissent par affaiblir ces derniers et donnent lieu à des querelles intestines. Pour la plupart des cas, le régime en place prend parti dans ces querelles et favorise le politicien acquis à sa cause. La crise au sein de l'ADF/RDA (Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain) en dit long sur cet état de fait.

## 2-2-La crise au sein de l'ADF/RDA

Le RDA (Rassemblement Démocratique Africain) fut l'un des anciens partis politiques qui a été fondé depuis 1947 dans la sous-région ouest-africaine dont une section en Haute-Volta actuel Burkina Faso. En 1998, Gilbert Noël Ouédraogo était devenu le président de ce parti où son père avait milité pendant longtemps. L'ADF (Alliance pour la Démocratie et la Fédération) a été ressuscitée à l'occasion du retour à l'Etat de droit au Burkina Faso dans les années 1990 et son président fut Hermann Yaméogo jusqu'en 1998. A cette époque, précisément en mai 1998, les deux leaders

de ces deux partis décidèrent de fusionner leurs partis pour en donner un seul du nom de ADF/RDA avec pour président Hermann Yaméogo. L'union entre les deux formations politiques n'avait pas été bien accueillie au niveau du parti politique au pouvoir et, pire l'ADF/RDA décida de ne pas aller aux élections présidentielles de 1998. C'est ainsi que les manœuvres scissionnistes avaient commencé à l'encontre de l'ADF/RDA. Face à la décision d'Hermann Yaméogo de ne pas participer à l'élection présidentielle de 1998, une position qu'il comptait officialiser en signant au sein du G14 (Groupe du 14 février 1998, regroupant des partis d'opposition burkinabè), le pouvoir choisit alors d'instrumentaliser l'un des leurs, Boureima Zoromé, pour semer la division. Selon Liermé Somé que cite le site de Mediaf :

« Le jour de la signature, Hermann en mission hors de Ouagadougou avait donné des instructions fermes pour que son parti signe en compagnie du G14, ledit document. Marlène Zebango qui devait parapher la déclaration, reçoit la visite impromptue de Boureima Zoromé dans la nuit, chez elle à domicile. Celui-ci tente de la convaincre de ne pas apposer sa signature sur le document. Il précise que le pouvoir a promis une manne financière de 100 millions au parti pour sa campagne électorale au cas où celui-ci prendrait part à l'élection présidentielle. Il ajoute enfin que si Marlène s'entête à signer le document, lui Zoromé allait casser l'ADF/RDA. Le lendemain Marlène signa le document. Les semaines qui suivirent, un autre morceau se détacha de

l'ADF/RDA pour former l'Union des Démocrates du Faso (UDF) avec comme premier responsable Boureima Zoromé »<sup>15</sup>.

Pour le régime de l'époque, avoir plusieurs candidats aux élections signifie une vitalité démocratique et donne une certaine crédibilité au système en cours. Après ces événements, Hermann Yaméogo et le pouvoir se réconcilient jusqu'à l'éclatante victoire de l'ADF/RDA aux législatives de 2002 lui donnant la place du chef de file de l'opposition.

En 2003, l'ADF/RDA de Hermann Yaméogo allait de nouveau subir "les coups de foudre" du parti au pouvoir fragilisant davantage les liens entre les deux leaders du parti. Cette entente nouée en 1998 allait se dégrader en 2003 par un divorce suivi de la création d'un nouveau parti politique, l'UNDD (Union Nationale pour la Démocratie et le Développement)<sup>16</sup>. Les deux leaders après la fusion de leurs partis, la cohabitation avait été la chose la plus difficile<sup>17</sup>. Ajoutée à cela, la crise ivoirienne à l'époque donne l'occasion à Hermann Yaméogo de prendre position contre la gestion de la crise par le régime du Président Blaise Compaoré. Son plus grand péché également était de se rendre auprès des autorités ivoiriennes qui étaient déjà en mauvais termes avec celles du Burkina Faso. La dégradation des relations entre les deux autorités se justifie par le fait

---

<sup>15</sup> Mediaf, « Hermann Yaméogo/Blaise Compaoré : le divorce fatal » dans <http://mediaf.org/?p=177> consulté le 27 septembre 2015 à 16 h 39.

<sup>16</sup> En réalité, le parti UNDD existait depuis les années 1970 mais c'est la définition du sigle qui le différenciait de celui des années 2000 : auparavant il signifiait l'Union Nationale pour la Défense de la Démocratie. Donc c'est une résurrection du parti et non de création proprement dit.

<sup>17</sup> Bastin Juliette, 2003, « pendant la crise, la vie continue » dans <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN03083> consulté le 22 mars 2015 à 14 h 41.

que le régime du Président ivoirien Laurent Gbagbo (M. Zoungrana, 2002, p. 4) estimait que les autorités du Burkina Faso étaient impliquées dans la crise que traverse son pays, en se plaçant du côté des rebelles. Les propos de son ministre de la défense que rapporte Michel Zoungrana (2002, p. 4) en disent plus :

« C'est le ministre d'Etat, ministre de la défense, Moïse Lida Kouassi qui, dès les premières heures de la crise, a déclaré ceci sur les antennes de RFI : "A Korhogo, il y a une colonne de six 4 x 4 et d'une Toyota qui est arrivée de la frontière du Burkina et qui a été mise en déroute au niveau de Ferké. Cette colonne a rebroussé chemin, elle a franchi la frontière". Depuis cette date, le nom du Burkina est cité chaque jour dans ce conflit ».

Visiblement il y avait une certaine méfiance entre les régimes des deux pays voisins. Collaborer avec le régime ivoirien est perçu comme une forme de provocation de la part du régime burkinabè et surtout si vous êtes un politicien cela donne lieu à toutes les interprétations possibles. Hermann Yaméogo en avait payé le prix. A ce propos, Michel Zoungrana (2003, p. 5) affirme ceci :

«Avec les dernières prises de position de Me Hermann Yaméogo et Sankara Bénéwendé relatives à la crise ivoirienne, on a décrété la mobilisation générale. Ces slogans hostiles à son encontre ainsi qu'à Me Sankara que l'on a pu lire à l'occasion de la manifestation organisée pour accompagner à

l'aéroport le président Compaoré à son départ pour Paris ne sont pas le fait de petits militants zélés ».

C'est donc clair qu'à l'époque, entre Blaise Compaoré et Hermann Yaméogo, les relations étaient tendues. Mais l'acte qui montre que le régime voulait en profiter pour diviser l'ADF/RDA et que la suite des événements avait aussi mieux précisé, c'était la présence de Gilbert Noël Ouédraogo à cette manifestation pour accompagner à l'aéroport le Président à son départ en France pour les discussions sur la crise ivoirienne. Il est difficile de comprendre que des militants de l'ADF/RDA (M. Zoungrana, 2003, p. 5) puissent se retrouver à une manifestation où leur Président est fortement désavoué.

Outre le rapprochement avec les autorités de la République de la Côte d'Ivoire, Hermann Yaméogo avait entrepris d'effectuer des voyages diplomatiques dans des pays dont les régimes s'entendaient mal avec celui du Burkina Faso. Il s'agissait des autorités mauritanienes qui avaient accusé le régime Compaoré de vouloir déstabiliser leur régime mais également de l'Angola dont les dirigeants à l'époque avaient remplacé un régime proche de celui du Burkina Faso. Comme il fallait s'y attendre, le régime de Blaise Compaoré soupçonne Hermann Yaméogo de vouloir mettre en œuvre un coup d'Etat au Burkina Faso. Simultanément, la tension montait au sein de l'ADF/RDA. Contre toute attente de la part de Hermann Yaméogo alors Président de l'ADF/RDA, Gilbert Noël Ouédraogo membre de ce parti, convoqua un congrès extraordinaire les 28 et 29 juin 2003 et se fit élire à la tête du parti malgré l'absence du président statutaire à ce congrès qui rejetait

d'ailleurs la tenue de cette instance. Derrière ces faits se cache une véritable manœuvre politique du régime de la IV<sup>ème</sup> République qui estimait que l'opposant Hermann Yaméogo devenait de plus en plus dangereux et par conséquent il fallait le déstabiliser. Dès lors, les autorités profitèrent de l'occasion pour soutenir le rival politique de Hermann Yaméogo au sein de son parti en avalisant une procédure de remplacement à la direction de ce parti malgré les vices de procédures. Pour Hermann Yaméogo, selon Juliette Bastin : « Celui-ci [le congrès] était illégal puisque seul le président du parti peut convoquer un congrès extraordinaire »<sup>18</sup>. Dès le 9 juillet 2003, le Ministère de l'Administration territoriale valide la présidence du nouveau président de l'ADF/RDA et ce, malgré les contestations du président légal. La corruption ici avait consisté à accélérer le processus de reconnaissance tout en ayant connaissance du refus du président légalement reconnu. Pour Hermann Yaméogo : « C'est le Président Blaise Compaoré qui est à l'origine de cette crise. Ils veulent me détruire (...) j'ai été l'objet de déstabilisation à plusieurs reprises »<sup>19</sup>. Ce n'est plus un secret que l'administration publique au Burkina Faso était politisée. Malgré les défauts de procédure, Gilbert Noël Ouédraogo réussit à s'accaparer de la direction du parti politique de l'opposition le plus important du moment.

Comme il fallait s'y attendre, Hermann Yaméogo quitte l'ADF/RDA malgré lui, pour créer son parti à savoir l'UNDD (Union Nationale pour la Démocratie et le

<sup>18</sup> Bastin Juliette, 2003, « pendant la crise, la vie continue » dans <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN03083> consulté le 22 mars 2015 à 14 h 41.

<sup>19</sup> Le Pays, « Burkina Faso : Hermann Yaméogo : la crise politique » publié le 14/07/2003 dans <http://fr.allafrica.com/stories/200307140835.html> consulté le 19 mars 2015 à 20 h 59.

Développement) reconnu officiellement le 17 juillet 2003. C'est un exemple de crise dans laquelle le régime et son administration n'avaient pas hésité à utiliser de l'informel pour accomplir leur désir qui était de casser l'élan de l'homme politique qui semblait être un contre-pouvoir dérangeant. Juliette Bastin aborde dans ce sens en soulignant : « Les mêmes mésaventures sont arrivées à d'autres ténors de l'opposition. Lorsqu'il s'agit de se mettre en ligne pour briguer la magistrature suprême, nombreuses sont les têtes à sortir du rang »<sup>20</sup>. Généralement, la corruption joue un rôle dans ces crises qui contribuent en partie à l'augmentation du nombre des partis politiques car pour la plupart des cas, elles se terminent par un divorce suivi de création de nouveaux partis d'où la pléthore des partis politiques au Burkina Faso. Quelle analyse pouvons-nous faire sur la pléthore des partis politiques au Burkina Faso ?

### ***2-3-La pléthore des partis politiques***

L'un des traits caractéristiques du processus démocratique amorcé depuis 1991 au Burkina Faso reste le nombre trop élevé des partis politiques. Ce nombre ne traduit pas une divergence d'aspirations au niveau des formations politiques. Bien au contraire, il s'agit du résultat des manœuvres politiques aussi bien de la part des partis politiques de l'opposition que des partis de la mouvance présidentielle. Pour le MAEP (Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs) : « Il convient de souligner par ailleurs que la prolifération des partis politiques (140 partis

---

<sup>20</sup> Bastin Juliette, 2003, « pendant la crise, la vie continue » dans <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN03083> consulté le 22 mars 2015 à 14 h 41.

officiellement enregistrés en mars 2008), favorisée par des manipulations scissionnistes de la majorité, est source de dysfonctionnement de la démocratie ...»<sup>21</sup>. En réalité, il s'agit d'un véritable désordre permis par les différentes manipulations qui s'expriment sous forme de crises ainsi que la conception économique du parti politique par les acteurs. L'exemple de la crise au sein de l'ADF/RDA en 2003 en est une illustration parfaite. Il ne s'agit pas d'une divergence d'aspiration politique entre les deux protagonistes, mais tout simplement d'un problème de leadership récupéré par le régime en place pour mieux atomiser le parti politique de l'opposition le plus représentatif à l'époque. Le résultat est que cette crise avait permis la naissance d'un autre parti, l'UNDD, dont l'objectif avoué était de poursuivre le bras de fer contre le régime et son rival politique qui était Gilbert Noël Ouédraogo. Cependant l'objectif inavoué était autre chose. Tenir un bras de fer contre le régime en tant que parti politique de l'opposition donne lieu à plusieurs opportunités dont le bénéfice du financement des partis politiques par l'Etat. Mais, il ne faudrait pas perdre de vue aussi que cette posture mettait dans une situation potentielle de corruption. En ce qui concerne le financement des partis politiques par l'Etat, il n'est plus un secret que les fonds reçus sont généralement gérés avec la plus grande opacité possible que dénonce la Cour des comptes<sup>22</sup> et l'on se pose la question de la finalité réelle de ces fonds ? Comme le soulignait bien Bernadette Dao, selon IDEA : « Dans le langage populaire, "faire de la politique" a un sens péjoratif ; c'est un moyen de s'enrichir rapidement

---

<sup>21</sup> MAEP, 2009, *Rapport d'évaluation du Burkina Faso*, p.112.

<sup>22</sup> Cour des Comptes, 2005, *Rapport public 2003 et 2004*, L. ZAMA, Ouagadougou, pp.99-106.

et malhonnêtement et, pour ce faire, tous les coups sont permis »<sup>23</sup>. Dans ce contexte, l'objet pour lequel les financements devraient servir, a la forte chance de ne pas être respecté d'où l'impossibilité de transmettre des dossiers auprès de la Cour des comptes pour justifier l'usage des fonds. Quant aux potentialités de corruption, Blaise-Pascal Talla écrivait ceci :

« Les idées n'étant plus des critères de différenciation entre les chefs de parti et autres prétendants au trône, c'est souvent à coups d'« enveloppes » que se nouent et se dénouent les alliances politiques. Beaucoup de coalitions ont ainsi été créées autour d'un schéma de distribution des prébendes, et dans plusieurs pays, des « opposants » acharnés au régime en place ont été « retournés » en l'espace de vingt-quatre heures, le temps que le chef d'Etat contre lequel ils prétendaient se battre trouve leur juste prix » (B-P. Talla, 1993, p. 3).

A ce propos, le parcours politique de certains hommes politiques burkinabè, fortement marqué par une inconstance, ne manque pas de susciter des questionnements. Au début des années 1990, Hermann Yaméogo avouait que son père et le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny lui recommandaient de ne pas faire ombrage à Blaise Compaoré. En échange de quoi ne devrait-il pas faire ombrage au Président ? Profiter des largesses de ce dernier ? Dans tous les cas, les jeux de ce politicien

---

<sup>23</sup> IDEA, 1998, *La démocratie au Burkina Faso, Capacity-building*, Série 4, p.116.

donnent l'occasion à toutes les interprétations possibles. Et en 1991, lors de la première élection présidentielle où il était en position de force contre le candidat Blaise Compaoré, le candidat Hermann Yaméogo se retirera de la compétition à la grande surprise générale, laissant Blaise Compaoré seul pour la conquête du pouvoir d'Etat. Se prononçant sur la question, Ernest Nongma Ouédraogo ancien ministre et président de la Convention Panafricaine Sankariste (CPS) fait remarquer ceci :

« Le personnage Hermann Yaméogo est vraiment complexe. Je ne peux pas mettre ma main au feu pour dire qu'il ne s'est pas fait corrompre. Car à l'époque beaucoup attendaient de lui ; il était un peu populaire. Tout le monde a été surpris de le voir retirer sa candidature sans explication convaincante d'ailleurs »<sup>24</sup>.

Plus tard, en 2003 suite à la crise qui l'avait évincé de la direction de l'ADF/RDA, il trouvait cela comme étant une manœuvre du régime du Président Blaise Compaoré. Et dans cette logique, il protestait en 2005 contre la candidature du Président Blaise Compaoré qu'il estimait anti-constitutionnelle et avait même lancé un appel au boycott à ces élections (F. Ouédraogo, 2005, p. XI). En 2014, ce même homme politique s'était paradoxalement retrouvé dans le Front Républicain qui regroupait plusieurs partis de la mouvance présidentielle et qui se battait pour que le président Blaise Compaoré puisse se maintenir au pouvoir en

---

<sup>24</sup> Ouédraogo Ernest Nongma, ancien ministre et président de la Convention Panafricaine Sankariste (CPS), entretien à Tema-Bokin le 31 mars 2015.

modifiant l'article 37 de la constitution. Parlant de la vraie nature des partis de la mouvance présidentielle, Germain Nama disait : « Moi j'ai considéré que ces partis qui se sont dits partis de la mouvance présidentielle sont des partis alimentaires. Qui dit partis alimentaires parle de corruption, c'est avec de l'argent justement que le Président attire ces partis vers lui »<sup>25</sup>. En réalité, le sens de l'existence d'un parti politique et sa principale mission, c'est la conquête du pouvoir politique et lorsqu'un parti politique rompt avec ce principe, il n'a plus de raison d'exister. Il doit disparaître et ses membres devenir militants du parti qu'ils prétendent soutenir !

En résumé, le parcours politique de cet homme, fortement caractérisé par un manque de constance tantôt adversaire, tantôt défenseur du régime au pouvoir ne peut qu'éveiller des soupçons de corruption. En tous les cas, les manœuvres politiques qui utilisent le plus souvent la corruption comme moyen contribuent non seulement à fragiliser les partis politiques de l'opposition mais aussi à les diviser, entraînant la création d'autres partis sans base solide.

### Conclusion

Le processus démocratique au Burkina Faso a obéi à la règle de l'organisation des élections entre 1991 et 2014. Cependant, la pratique de la corruption n'a fait que détourner la démocratie de son objectif principal qui est de

---

<sup>25</sup> Nama Germain, Journaliste, entretien à Ouagadougou le 6 octobre 2015.

permettre une participation responsable, libre et consciente des citoyens à la gestion de leur cité. Tout au long de cette réflexion, nous avons constaté que la corruption a eu des effets négatifs sur le processus démocratique car elle permettait de placer des hommes et des femmes à la place qu'ils ne méritent pas. Si le vote est souvent considéré comme un moyen permettant de sanctionner le politicien ou l'autorité dont les résultats ne sont pas la hauteur des attentes des citoyens, la pratique de la corruption dérobe à celui-ci ce pouvoir de sanction. La corruption fausse les règles de jeu de la démocratie et cela favorise des crises. L'impunité aidant, ces crises sont pour la plupart des cas mal gérées. Cette situation ne laisse pas indifférente la population qui se méfie de plus en plus des hommes politiques. Cela se traduit par le désintérêt des citoyens vis-à-vis des élections.

La corruption a instauré une démocratie de façade en ce sens qu'elle a entraîné un manque de sincérité des acteurs censés l'animer. Le phénomène de la corruption a fragilisé les partis politiques ce qui les empêche de contribuer qualitativement au fonctionnement de la société. Les partis politiques ne se préoccupent plus de l'amélioration de la situation socio-économique des citoyens à travers les projets de société mais se contentent de réaliser des gains au profit de leurs leaders par le biais de la corruption. C'est ce qui explique en partie la multiplication de leur nombre sur la scène politique.

L'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 au Burkina Faso n'a été en partie que le résultat de cette mascarade démocratique. Au fond, la modification de l'article 37 de la constitution a été la goutte d'eau qui a

débordé le vase et qui a failli mettre fin au processus démocratique en cours. Tous les acteurs doivent tirer leçon de ce passé et œuvrer à bannir cette pratique sur la scène politique ou à défaut sanctionner à la hauteur les potentiels corrupteurs et corrompus.

## Bibliographie

BASTIN Juliette, 2003, « pendant la crise, la vie continue » dans

<http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN03083> consulté le 22 mars 2015 à 14 h 41.

CGD, 2008, *La participation électorale au Burkina Faso : Analyse quantitative et qualitative*, 28 p ;

CONSEIL CONSTITUTIONNEL, 2010, Election du Président du Faso du 21/11/2010, résultats définitifs.pdf dans [https://www.conseil-constitutionnel.gov.bf/elections?tx\\_news\\_pi1%5B%40widg et\\_0%5D%5BcurrentPage%5D=2&cHash=425d883f91ff7c4d0532649d5f51bfea](https://www.conseil-constitutionnel.gov.bf/elections?tx_news_pi1%5B%40widg et_0%5D%5BcurrentPage%5D=2&cHash=425d883f91ff7c4d0532649d5f51bfea) consulté le 18 juin 2025 à 20 h 30 minutes ;

COULIBALY Hervé Landry, 2009, *Le corps électoral Burkinabè et le processus de démocratisation au Burkina Faso (1991-2002)*, Rapport de DEA, Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

COUR DES COMPTES, 2005, *Rapport public 2003 et 2004*, L. ZAMA, Ouagadougou, 120 p ;

Décision n°2005-011/CC/EPF du 25/11/2005 portant proclamation des résultats définitifs de l'élection du Président du Faso du 13 novembre 2005 dans <https://www.conseil->

constitutionnel.gov.bf/elections?tx\_news\_pi1%5B%40widg et\_0%5D%5BcurrentPage%5D=2&cHash=425d883f91ff7c 4d0532649d5f51bfea consulté le 18 juin 2025 à 20 h 30 minutes ;

DEMBELE Boureima, 26 juillet 2013, « Zéphirin DIABRE à propos de Assimi Kouanda » dans <http://lepaysarchives.com/oldsite/ZEPHIRIN-DIABRE-a-propos-de-Assimi> consulté le 02 juin 2015 à 13 h 20

HIEN Romaric Ollo, « Présidentielle 2005, La page du candidat, "Bureau de vote cherche représentants de partis politiques » dans *Supplément Sidwaya* Le journal présidentiel, 14 novembre 2005, p.VIII ;

IDEA, 1998, *La démocratie au Burkina Faso, Capacity-building*, série 4, 182 p ;

Kaboré Raphaël, 2007, *Réflexion sur la multiplication des partis et formations politiques au Burkina Faso*, Mémoire d'Administrateur Civil, ENAM-Ouagadougou, Burkina Faso ;

KABORE Roger Bila, 2002, *Histoire politique du Burkina Faso 1919-2000*, Paris, L'Harmattan ;

LOADA Augustin, « Blaise Compaoré ou l'architecte d'un nouvel ordre politique » dans Otayek René, (dir), 1996, *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, pp. 277-297 ;

LE PAYS, « Burkina Faso : Hermann Yaméogo : la crise politique » publié le 14/07/2003 dans <http://fr.allafrica.com/stories/200307140835.html> consulté le 19 mars 2015 à 20 h 59

LY Abdoulaye, « Majorité fictive de Blaise Compaoré » dans *Mutations* n° 53 du 15 mai 2014, p.9 ;

MAEP, 2009, Rapport d'évaluation du Burkina Faso, 582 p ;

MEDIAF, « Hermann Yaméogo/Blaise Compaoré : le divorce fatal » dans <http://mediaf.org/?p=177> consulté le 27 septembre 2015 à 16 h 39

OUATTARA Salif, 2007, *L'administration des élections sous la quatrième république du Burkina Faso*, Mémoire d'Administrateur Civil, ENAM-Ouagadougou, Burkina Faso ;

OUEDRAOGO Arzouma, 2024, *La lutte contre la corruption au Burkina Faso de 1983 à 2015*, thèse de doctorat en Histoire Africaine, option pouvoirs politiques et représentations sociales, Ecole doctorale Lettres, sciences humaines et communication, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso, 391 p. ;

OUEDRAOGO Frédéric, « Présidentielle 2005, Hermann Yaméogo à Bobo-Dioulasso "Je n'ai pas peur de Blaise Compaoré" » dans Supplément Sidwaya Le journal présidentiel du 6 novembre 2005, p. XI ;

REN-LAC, 2006, *Etat de la corruption au Burkina Faso : rapport 2005, suivi du visage de la corruption dans l'enseignement*, Ouagadougou, FGZ Trading, 122 p ;

REN-LAC, 2007, *Etat de la corruption au Burkina Faso : Rapport 2006*, Ouagadougou, FGZ Trading, 63 p ;

REN-LAC, 2013, *Etat de la corruption au Burkina Faso : Rapport 2012*, Ouagadougou, FGZ Trading, 92 p ;

SANGA Boureima, « Maître Benoit Lompo, "les militants vont voter Emile PARE mais l'électorat va voter Blaise Compaoré "» dans Supplément Sidwaya, le journal présidentiel du 02 novembre 2005, p. VIII ;

SAVADOGO P. Boureima, «La lutte contre les fraudes électorales » dans *L'Electeur*, Trimestriel d'information de la CENI, n°001 avril, mai, juin 2004, p. 21.

SOME Liermè, « Comité National d'Ethique, le Burkina Faso est mal en point » dans *L'Indépendant* n°446 du 26 mars 2002, pp. 4-8 ;

SY Cheriff et SANOU Sidiki, « Législative 97, des leaders d'opinion se prononcent. M. Edouard Ouédraogo, Président du GERDDES/Burkina ; M. Norbert Zongo, Directeur de publication de l'Indépendant ; M. Alidou Ouédraogo, Président de l'UIDH et du MBDHP» dans *Bendré* n°45 du 13 novembre 1996, p. 6 ;

TALLA Blaise-pascal « Editorial » dans *Jeune Afrique et Economie*, N°168 Spécial Burkina, juin 1993, p. 3 ;

VOKOUMA Joachim, 11 février 2014, « Simon Compaoré parle depuis Paris : "Pourquoi nous sommes partis du CDP" » dans

<http://www.lefasonet/spip.php?article57867> consulté le 15 juin 2015 à 15 h 18

ZOUNGRANA Michel « Partis politiques Burkinabè, grandes manœuvres pour déstabiliser l'ADF/RDA » dans *L'Indépendant* n°491 du 4 février 2003, p. 5 ;

ZOUNGRANA Michel « Côte d'Ivoire, éviter une "congolisation" de la crise » dans *L'Indépendant* n°473 du 1er octobre 2002, p. 4.